

Le petit corse

www.journal-lepetitcorse.fr

1 €

JOURNAL D'INFORMATIONS MENSUEL N° 96 - JUIN 2021

ALLINDI :

Première plateforme
de streaming Corse

BACCALAURÉAT :

Les directives 2021

DANIELLE CASANOVA :

Femme et résistante



**TERRITORIALES
2021 :**
**10 NOMS POUR
UN PREMIER TOUR**



04 95 30 77 97
corse.paysage@wanadoo.fr

ALLÔ TAXI LUMIO

TOUS TRANSPORTS, ET MÉDICALE

* LUMIO CENTRE

* MARINE de ST AMBROGGIO

Portable : 06 11 78 78 35

allotaxi.lumio@orange.fr

Transfert: Port, Aéroport, Hôtel, Bagages, GR20



S O M M A I R E

■ Edito.....	3
■ La première plateforme de streaming corse.....	4
■ Territoriales.....	5/9
■ Actualités.....	10
■ Mieux cerner un pervers narcissique.....	11
■ Gens de Bastia.....	11
■ Baccalauréat 2021.....	12/13
■ Danielle Casanova, résistante.....	14
■ Caroline Munoz, chroniqueuse.....	15

VOTRE JOURNAL

Les colonnes de votre journal vous sont largement ouvertes. Il deviendra ce que vous contribuerez à construire avec nous. Espace de débat et de dialogue, Le Petit Corse se veut tribune de libre expression et forum d'idées. Une seule limite : le respect de l'authenticité scrupuleuse des faits et des dires et, par voie de conséquence, des personnes.

ÉDITO

Les élections régionales, dont les scrutins seront les 20 et 27 juin, battent leur plein notamment en Corse. Il s'agit de renouveler les 63 sièges de conseillers de l'Assemblée de Corse d'une collectivité qui exerce à la fois les compétences départementales et régionales. Les conseillers éliront à leur tour 11 conseillers de l'Exécutif et les présidents de l'Assemblée de Corse et de l'Exécutif. La majorité absolue, soit 50 % plus une voix, est requise aux deux premiers tours, et il suffit d'obtenir la majorité relative au troisième. Pour avoir le droit de fusionner avec d'autres listes, il faut récolter 5 % des suffrages. Puis, pour se maintenir, il faut dépasser la barre des 7 % (contre 10 % sur le continent).

A ce jour, l'union des nationalistes n'existe plus. Une situation reprochée à Gilles Simeoni. Quant au Président de l'assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, il reproche au Président de l'Exécutif d'avoir été trop conciliant avec Paris. Ils ont donc chacun leur liste.

Jean-Christophe Angelini et Paul-Felix Benedetti présentent deux autres listes nationalistes. Du côté de la droite, Laurent Marcangeli fait office d'outsider. Mais il compte sur un bilan contesté de part et d'autre, et beaucoup trop de projets qui n'ont pas avancé, pour récolter des voix supplémentaires.

Le maire de Bonifacio, Jean-Charles Orsucci, soutenu par la République en Marche, pourrait avoir le beau rôle à l'entre deux tour; quant à François Filoni du Rassemblement National, pour sa première territoriale, il pourrait faire son entrée à l'Assemblée de Corse. Les derniers candidats aux territoriales corses sont le parti communiste, les écologistes et l'extrême droite, dont les listes sont portées respectivement par Michel Stefani, Agnès Simonpietri et Jean-Antoine Giacomi.

Les 10 listes présentes



« Fà populu in seme », Gilles Simeoni (Régionalistes)



« Corsica Libera », Jean-Guy Talamoni (Régionalistes)



« Avanzemu », Jean-Christophe Angelini (Régionalistes)



« Core in fronte », Paul-Félix Benedetti (Régionalistes)



« Un Soffiu Novu - Un nouveau souffle », Laurent Marcangeli (Divers droite)



« Corse, terre de progrès », Jean-Charles Orsucci (Divers gauche)



« Les nôtres avant les autres », François Filoni (Rassemblement national)



« Corsica Fiera », Jean-Antoine Giacomi (Extrême-droite)



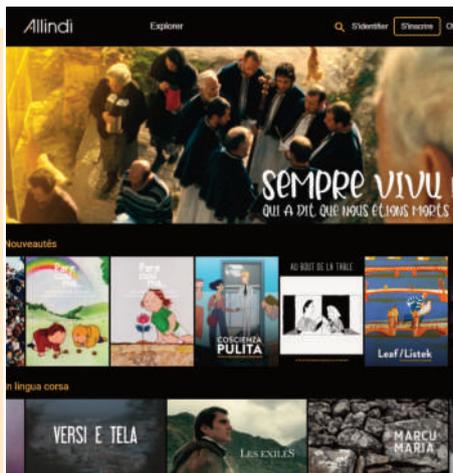
« Ecologia Sulidaria », Agnès Simonpietri (Écologistes)



« Campà megliu in Corsica - Vivre Mieux en Corse », Michel Stefani (Parti communiste français)

ALLINDÌ, UNE VÉRITABLE DYNAMIQUE DE SOUTIEN À LA CRÉATION **LA PLATEFORME CORSE DE FILMS EN STREAMING VALORISE LES ŒUVRES CORSES ET MÉDITERRANÉENNES**

Créée en 2020 par Maria-Francesca Valentini et Jérôme Bouda, cette plateforme de streaming offre à la Corse ce qui lui manquait : un grand éventail de films et une vraie ouverture sur la création. Rencontre avec l'un des deux cofondateurs, Jérôme Bouda.



ALLINDÌ A PRIS UNE DIMENSION IMPORTANTE, MAIS COMMENT L'HISTOIRE A COMMENCÉ ?

Le projet s'est construit dès le 1^{er} août 2020 pour venir en aide au festival de Lama qui était annulé du fait de la crise sanitaire. Nous avions trouvé dommage que cet événement n'ait pas lieu. Allindi étant déjà en préparation, nous n'avons pas hésité une seconde à leur donner un bon coup de pouce afin qu'ils puissent accueillir la compétition des courts métrages du festival ainsi qu'un panorama documentaire. Une équipe composée de Maria Francesca et moi-même ainsi que Doriane Bouisset que j'appellerai « notre couteau suisse » de l'époque, s'est mise au travail d'arrache-pied. À vrai dire, nous préparions les choses depuis plusieurs mois, nous étions tout de même bien avancés dans le projet et avons prévu d'ouvrir - très sincèrement - à la fin de l'année 2020, pour les fêtes précisément. Nous avons accéléré les choses pour pouvoir rendre la plateforme visible le 1^{er} août.

VOUS PRÉSENTEZ UN CHOIX DE FILMS MULTIPLE ET DIVERS. MAIS QUELS GENRES DE FILMS SONT PROPOSÉS SUR ALLINDÌ, DES FILMS CORSES ESSENTIELLEMENT OU D'AILLEURS ?

Il y a vraiment de tout, l'idée d'origine était en effet de créer une plateforme permettant de voir et revoir des films Corses ou bien certains films qui n'ont jamais été vus, qui ne sont pas passés à la télévision comme les films sélectionnés en festival, parfois réalisés il y a des années. Et puis chemin faisant, nous nous sommes rendus compte qu'il y avait un réel intérêt autour de la création méditerranéenne. Nous avons des partenariats stratégiques en méditerranée pour proposer aux Corses mais également à toutes les personnes du territoire français, du cinéma autour d'identités et cultures multiples de la méditerranée. Ces partenariats se font avec les producteurs mais aussi avec des organisations, des associations ; par exemple, nous avons un partenariat avec Corsica Doc, nous souhaitons vraiment tisser des liens sur le territoire insulaire.

CMC, LA COLLECTIVITÉ DE CORSE, L'ADEC SONT VOS PARTENAIRES ?

Oui ce sont des partenaires financiers sans qui nous serions bien peu de choses. Le CMC, la collectivité, et l'ADEC nous soutiennent au titre de l'éditorial de la plateforme et de la mise en valeur du patrimoine Corse. Cela fait partie de leur cœur d'activité de soutenir la culture. En France et en Europe, nous sommes quand même sur quelque chose de l'ordre de l'exception culturelle et nous considérons que les cultures originales doivent pouvoir exister et être accompagnées.

COMBIEN DE FILMS SONT PRÉSENTÉS SUR ALLINDÌ ?

Question piège ! Pour vous répondre, cela change tous les mois. Nous avons commencé avec 80 films d'une durée de 60 minutes à peu près. Et nous pouvons compter aujourd'hui, « sous nos yeux ébahis », exactement 359 films qui sont passés sur la plateforme dont 90 % mis en ligne, pour 192 heures de contenus. Il est extrêmement important pour nous de cultiver une certaine notion d'indépendance. Il s'agit effectivement de rester dans cette dynamique. Nous nous interdisons ainsi de travailler avec un gros studio.

C'EST UNE PLATEFORME ASSEZ ACCESSIBLE AU FINAL, COMBIEN COÛTE-T-ELLE ?

L'abonnement est à 4 €/mois et 40 €/an. S'abonner pour un an donne droit à deux ans offerts. Le plus important, c'est que pour chaque euro perçu sur les abonnements, Allindi reverse 30 % Hors Taxe aux auteurs, producteurs et compositeurs des films qui sont sur la plateforme. Nous payons des cotisations de droits d'auteurs qui leur sont versés en fonction du nombre de vues. J'insiste sur le fait que nous sommes dans une véritable dynamique de soutien à la création. Il est essentiel de faire comprendre que derrière les films, se trouvent des artistes et des auteurs.

COMMENT VOUS PROJÉTEZ-VOUS ?

Nous sommes au tout début d'un chemin bien plus long et nous pensons que dans les mois ou les années à venir, arriveront des contenus plus intéressants, nous développerons ainsi un catalogue de productions originales en partenariat avec les producteurs insulaires. Nous travaillons par ailleurs sur d'autres horizons et tentons d'être accessibles en Italie. En tant que petite PME qui s'accroît vite, nous allons pouvoir nous développer sur le long terme. Notre équipe s'agrandit.

<https://www.allindi.com/>



PAUL FELIX BENEDETTI, LISTE « DA PER NOI »



Le leader de Core in Fronte, parti indépendantiste, a présenté une liste de militants, en grande majorité des personnages historiques du parti, et des membres de la société civile. Si peu d'élus locaux sont présents, on peut noter la présence de Paul Quastana, ancien de Corsica Nazione.

Cette liste a été bâtie « non pas autour d'un seul programme électoral mais avec un vrai projet de société, et des choix clairs, pour la Corse de demain ». Le leader espère atteindre la barre des 7 % pour un maintien au second tour.

« Le bilan de l'exécutif est négatif. Ce qui constitue la constance des revendications patriotiques des cinquante dernières années n'a pas été respecté. Il a mené une gestion exclusivement administrative, à l'égalité de celle des anciens clans. Le marasme économique s'est amplifié. La détresse sociale s'est amplifiée. L'atonie culturelle s'est amplifiée. Les monopoles se sont renforcés. Le gangstérisme continue de gangrèner la Corse ».

Paul-Felix Benedetti reste fidèle aux fondamentaux d'un parti indépendantiste et désire en cas d'élection instaurer « un rapport de force très soutenu avec l'Etat, pour arracher une évolution institutionnelle et constitutionnelle, à travers une autonomie, à l'égalité de celle dont jouit la Sardaigne depuis 70 ans ».

Une autonomie qui ne sera qu'une première étape, qui sera suivie par un processus d'autodétermination, et une possibilité d'évolution vers une souveraineté pleine et entière.

JEAN-CHARLES ORSUCCI, LISTE « CORSE, TERRE DE PROGRÈS »

Jean-Charles Orsucci, maire de Bonifacio et élu territorial de l'opposition, a comme programme de « donner aux Corses un toit, un emploi, et la santé ». Il sera soutenu lors de ce scrutin par Jean-Sébastien De Casalta, François Orlandi, Jean Zucarelli et par la République En Marche.

Le socle idéologique de cette liste progressiste est de centre-gauche, mais, rajoute Jean-Charles Orsucci, qui peut tendre la main au centre droit. Elle est « progressiste, pragmatique et républicaine » pour son leader.

« Nous sommes divers, a-t-il dit lors de la présentation de la liste, et nous sommes là parce que nous avons décidé que ce courant d'idées, que nous incarnons ensemble, devait être présent dans l'hémicycle de l'assemblée de Corse. Un courant d'idées qui est simple, parce que nous ne sommes ni des nationalistes, ni des libéraux... »

La jeunesse, la culture, l'éducation et la formation sont au cœur du projet du candidat Orsucci pour la Corse, mais aussi l'urbanisme « qui concerne tous les Corses et il est temps que le Tribunal Administratif cesse d'être l'aménageur du territoire en lieu et place des véritables décideurs » a rajouté la tête de liste « Corse terre de progrès. »



1. ORSUCCI Jean-Charles

Maire de Bonifacio, Premier Vice-Président de la Communauté de Communes du Sud-Corse, Président du groupe Andà per Dumane à l'Assemblée de Corse

- 2. **FRIDONI Marie-Hélène**, Maire de San-Marino-di-Lota, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Conseillère à l'Assemblée de Corse.
- 3. **BEDONI Severino**, Maire de Lingonçata, agriculteur.
- 4. **SALDE Hélène**, Conseillère municipale de Bastia, Conseillère communautaire à la Communauté d'Agglomération de Bastia, animatrice.
- 5. **MOZICONACCI José-Pierre**, Maire d'Ortino, Président de la Communauté de Communes du Sartaniu-Vallinu-Torinu, pharmacien.
- 6. **LUCCIONI Marie**, Conseillère municipale de Pietrosella, référente URM pour la Corse, Vice-Présidente de la Ndabianza francese de l'achèvement et des disciplines associées.
- 7. **LUCIANI Jean-Louis**, Cadet, ancien Conseiller Général de la Corse du Sud, ancien Conseiller Exécutif de Corse.
- 8. **PELLEGRINETTI Maryline**, Douvrière Algériote au Maire d'Ortino, secrétaire générale à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.
- 9. **AGOSTINI Zeno**, Étudiant en sciences politiques, Sainte-Luce-di-Tallano, Corse.
- 10. **SANFIERI Vanessa**, Commerçante à Ajaccio, Corse.
- 11. **PAOLI Jean-François**, Directeur général, concession automobile, Vice-Président du Mouvement Radical, Bastia.
- 12. **SOULAS Marie-Thérèse**, Responsable administrative de la Faculté de Droit et de Science Politique à l'Université de Corsica, Corte.
- 13. **SUSINI Guy**, Maire de conférences des Universités honoraire, Faculté d'Études de l'Université de Corsica.
- 14. **WITENE CASABIANCA Gabriella**, Adjointe au Maire de Cognocchi, Morsicchi.
- 15. **ANTONI Francis**, Conseiller municipal de Murto, Retraité EDF.
- 16. **BIVICO Laia**, Fondatrice au Ministère de la Transition Écologique, Bastia.
- 17. **CARLOTTI Antoine-Pierre**, Avocat, ancien bâtonnier d'Ajaccio, Bastia.
- 18. **GASPARI Carmela**, Éducatrice spécialisée, Espace Suanata.
- 19. **MASSANI David**, Agent aéroportuaire, Urtica.
- 20. **TORACCA Ursula**, Technicienne supérieure au Centre Hospitalier de Bastia, Ajaccio.
- 21. **GIUDICELLI Antonio**, Cadet (pantalon retiré), Premier Vice-Président du syndicat d'agriculteurs de Haute-Corse, membre du comité national de l'Union Nationale de l'Agriculture Française, Santa Lucia di Mercuro, Bastia.
- 22. **FANTI Isabelle Olga**, Informaticienne, Bastia.
- 23. **ALESSANDRINI Jean-Christophe**, Chef d'entreprise, Ajaccio, Vignaro, Bastia.
- 24. **PAOLI Marie-Laure**, Professeure agrégée au Lycée Fesch, Ajaccio.
- 25. **BIANCHI L. Pierre-Jacques**, Conseiller pédagogique de circonscription, Bastia.
- 26. **DURASTANTI Marie-Angela**, Retraîtée de mutualité, Tia.
- 27. **GIUDICELLI Philippe**, Procureur général, avocat au sein d'Ajaccio, Bastia.
- 28. **GIUDICELLI EPOUSE LECCIA Dominique**, Directrice AGEF GS PSE région Corse en retraite, Bastia.
- 29. **OGGIANO Olivier**, Enseignant en activité physique adaptée, Bonifacio.
- 30. **FRESI Cassandra**, Agent administratif dans le secteur social, Ajaccio, Zicov.
- 31. **FRANCHI Jean**, Cadet à la DOTM, Oletta.
- 32. **SERRI ROSSI Mauro**, Étudiant au lycée agricole de Borgo, Bastia.
- 33. **VAN DRIESCHE Guillaume**, Restaurateur, Albinella.
- 34. **ANDREANI Marie-Ange**, Adjointe au Maire d'Ortino, retraitée de l'Éducation Nationale.
- 35. **HISTORICHI Nicolas**, Manipulateur d'électroradiologie médicale à l'Hôpital de Bastia, Borgo.
- 36. **FIGURELLA Vanessa**, Agent administratif territorial, Vice-Présidente de l'association à l'État, De Santa Maria di Lota.
- 37. **ROSSI Jean-Pierre**, Agent de poste à la retraite, Ajaccio.
- 38. **COTTON Diane**, Cadet à la CPMA, Ajaccio.
- 39. **POLIGNONE Bruno**, Technicien supérieur, Bastia.
- 40. **RITTI-FERRANDI Catherine**, Pharmacienne retraitée, Oletta.
- 41. **BONINI Lisaandra**, Étudiante, Ajaccio.
- 42. **DIKUYEVSE Stjepan**, Secrétaire administrative, Propiano.
- 43. **PELLETERI-MAESTRACCI Sébastien**, Vendeur comptable à la MSA, Casanova.
- 44. **MOSE EP POSIMANS Claude**, Professeur des écoles retraité, San-Cassone di Tada.
- 45. **SALVAREI Manuel**, Commerçant, Arbon.
- 46. **LUCCIONI Maurice**, Chef d'établissement retraité, Pianottoli-Caldinella.
- 47. **BEAUMONT-MORACCHINI Nathalie**, Adjointe au Maire de Bonifacio, cadre supérieur de la fonction publique, retraité, ancien premier Adjoint de Corsica.
- 48. **VALERY-GRAZIANI Nathalie**, Comptable, Bastia.
- 49. **SIME Julien**, Ingénieur, Porto Vecchio.
- 50. **HEMP EP FIORONI Dominique**, Commerçante, Ajaccio, Zicov.
- 51. **MILLELLI Gregory**, Agent technique, Bastia.
- 52. **CARBARA Nathalie**, Assistante maternelle, Bastia.
- 53. **DEIMA Amélie**, Responsable administratif à Ajaccio, Seta.
- 54. **CACCARELLI Estelle**, Fonctionnaire territoriale, Ajaccio.
- 55. **PIETRI Francis**, Électromécanicien, Lecci.
- 56. **TAMOUZE Deborah**, Étudiante, Bastia.
- 57. **LE ROLLAND Jean-François**, Chef d'établissement, Vice-Président de la CIME, Conseiller municipal de Bonifacio.
- 58. **MANFRICHI Marie-Paule**, Adjointe au Maire de San-Marino-di-Lota, Chef d'entreprise.
- 59. **SERRA Damien**, Retraité, ancien Adjoint au Maire, Sartane.
- 60. **RAOLI Argemina**, Cadre retraité, militante associative.
- 61. **VALAT André**, Magistrat honoraire, ancien Président de la Chambre Régionale des Comptes, Ajaccio.
- 62. **CHARELLI EP DOMINICI Juliette**, Enseignante à la retraite, Ancienne Conseillère Générale de Haute-Corse, Ancienne Adjointe au Maire de Bastia.
- 63. **ISTRIA Christian**, Cadre supérieur de la fonction publique territoriale en retraite, ancien Maire de Fozzano, Président de l'association pour le développement culturel en milieu rural.



JEAN-GUY TALAMONI, LISTE « FÀ NAZIONE »



Le président sortant de l'Assemblée de Corse, leader du groupe Corsica Libera, a présenté sa liste, majoritairement constituée de militants, à Corte. On y retrouve en deuxième et troisième positions, la conseillère exécutive en charge de la culture Josepha Giacometti et le président de l'office du développement agricole et rural de la Corse, Lionel Mortini. Viennent ensuite Laura Poli, conseillère territoriale membre du groupe Corsica Libera à l'Assemblée de Corse et Petr'Antone Tomasi, président de ce groupe. François Sargentini, conseiller exécutif sortant, président de l'office de l'environnement, n'est pas sur la liste.

« Une liste de porteurs d'idées, mais pas de porteurs de voix » a précisé Jean-Guy Talamoni, comparativement aux listes de ses opposants qui comptent nombre d'élus et de maires.

« Electoralement cela peut être efficace, mais politiquement certainement pas. »

Pour la tête de liste, le partage du pouvoir sur un plan stratégique qui n'a pas permis de construire le rapport de force avec Paris. Pour donner du pouvoir aux Corses, il promet de réinventer ce rapport de force. « La connivence avec l'administration d'Etat ne mène nulle part. »

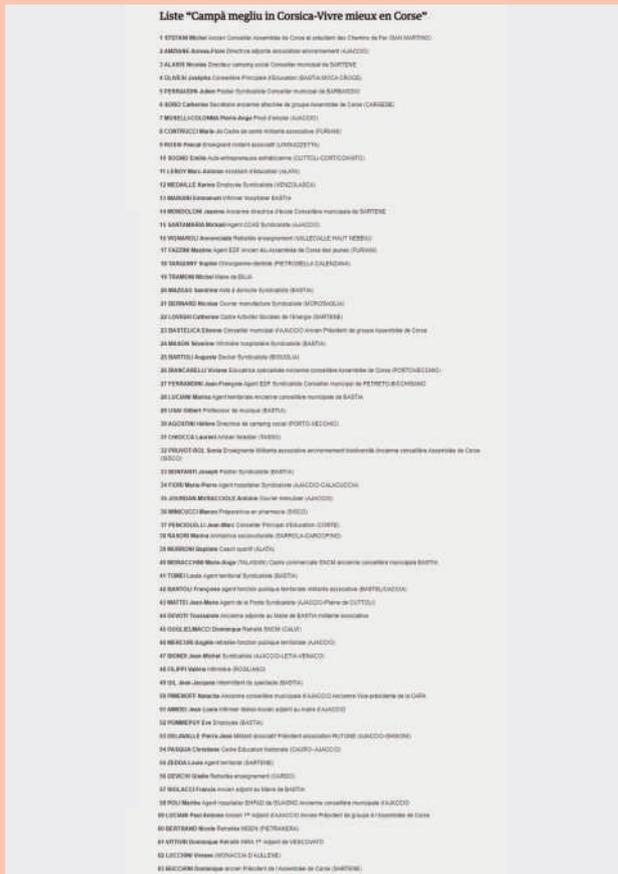
Corsica Libera reste fidèle à l'unité du mouvement national et à ses fondamentaux, et rien ne changera si élection il y a. Cette dernière s'annonce compliquée pour Jean-Guy Talamoni, qui garde confiance.

MICHEL STEFANI, LISTE « CAMPA MEGLIU IN CORSICA-VIVRE MIEUX EN CORSE »

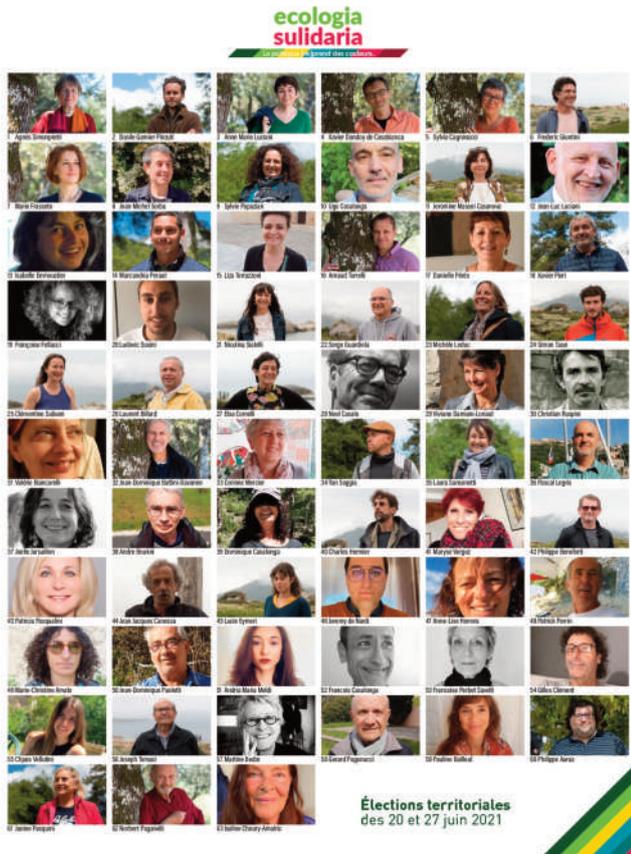
Le secrétaire régional du PCF est le chef de file de la seule liste de Gauche, qui portera à l'assemblée de Corse le projet politique de rétablir la justice sociale et fiscale et de combattre le consortium des patrons corses. Un message d'espoir pour les plus modestes, dont la situation s'est aggravée depuis le début de la crise sanitaire. La Corse est le département où la pauvreté et les inégalités sont les plus présentes.

« Les querelles politiciennes et le matraquage idéologique ne peuvent pas venir en aide aux personnes qui souffrent, il faut offrir une perspective de changement social et écologique. Un vrai engagement de communistes, de citoyen-ne-s de sensibilités de gauche et écologistes, de militants syndicaux et associatifs, et de simples citoyens de gauche », a précisé le candidat, rajoutant que la majorité territoriale et le gouvernement oublie la question sociale au profit d'une économie de pouvoir.

Le but est que le groupe communiste retrouve sa place dans l'hémicycle après l'avoir perdue en 2017. Pourtant, les 63 candidats partent seuls dans la bataille aux territoriales, sans la France Insoumise, ni Inseme a Manca. Passer la barre des 7 % serait « un formidable espoir de reconstruction pour la gauche en Corse, et le mieux encore serait de se faire alors une place sans alliance ».



AGNÈS SIMONPIETRI, LISTE « ECOLOGIA SULIDARIA »



Ecologia Sulidaria a une démarche écologiste et de gauche. La liste d'Agnès Simonpietri, ex-conseillère exécutive en charge de l'environnement, rassemble des militants de longue date et des citoyens engagés. Une liste d'union entre quatre mouvements de gauche et écologistes - Europe Ecologie Les Verts, Générations.S, Nouvelle Donne et Génération Ecologie.

Traiter et régler la question des déchets, freiner la spéculation, assurer l'égalité homme et femme, défendre la langue corse, sont des priorités dans la démarche d'Ecologia Sulidaria.

« Pour défendre notre terre, il faut une rupture radicale en matière d'urbanisme, de pratiques agricoles, et de gestion de l'espace. »

Agnès Simonpietri, entre 2015 et 2017, lors de la première mandature nationaliste, a occupé les fonctions de présidente de l'Office de l'Environnement. Aujourd'hui, elle entend poser un nouveau regard sur les transports, le tourisme, le logement, repenser la continuité territoriale, et abandonner le projet du nouveau port de Bastia. Elle propose aussi la mise en œuvre d'un revenu universel, soulignant qu'il y a en Corse 70.000 personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté.

Si la chef de file du mouvement écologique n'exclut pas un partenariat au second tour, elle assure que ça ne sera jamais avec la droite ou l'extrême droite dont les valeurs sont totalement incompatibles avec les siennes.

LAURENT MARCANGELI, LISTE « UN SOFFIU NOVU »

Le maire de la ville d'Ajaccio, qui conduit pour la première fois une liste pour les élections territoriales, l'a annoncé haut et fort, avec sa liste d'ouverture « Un soffiu novu » il propose aux corses une alternative crédible et pragmatique, qui doit les mener jusqu'à la présidence de l'Exécutif.

« Déchets, transports, énergies, protection du littoral, cause animale... : nous ferons le choix d'un modèle durable pour la Corse, qui valorise nos ressources, nos patrimoines et protège notre faune et notre flore. »

Si les voix sont plus faciles à glaner en Corse-du-sud, Laurent Marcangeli sillonne largement les communes du sismonte, afin de convaincre électeurs et élus et gagner un électorat qui d'emblée ne lui est pas naturellement dévolu.

Si Francis Giudicci, maire de Ghisonaccia, s'est désisté de son inscription sur la liste « Un soffiu novu », il reste un de ses soutiens. D'autres ont adhéré à la liste : en 4^{ème} position, Charlotte Terrighi, la maire de Vignale et Vice-Présidente de la communauté de communes Marana-Golo ; en 6^{ème} position Marie-Thérèse Mariotti, maire de Taglio-Isolaccio ; au 7^{ème} rang Didier Bicchierri, proche du maire de Calvi Ange Santini ; en 12^{ème} position Cathy Cognetti-Turchini Vice-Présidente de la communauté de communes Pasquale Paoli ; en 15^{ème} position Jean-Michel Savelli, frère de Pierre Savelli, maire de Bastia.

Quand on lui parle d'adversaires, Laurent Marcangeli précise : « Je n'ai qu'un seul adversaire, c'est l'échec de la Corse. »



1. Laurent Marcangeli, maire d'Ajaccio, président de la Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien
2. Valérie Bessi, maire de Ghisonaccia, présidente de la Piave d'Ornano et du Terzo, présidente du groupe "La Corse dans la République" à l'Assemblée de Corse
3. Jean-Martin Mondolini, conseiller municipal de Bastia, président du groupe "Petit L'Avenir" à l'Assemblée de Corse
4. Charlotte Terrighi, maire de Vignale, vice-présidente de la Communauté de communes Marana-Golo
5. Georges Mela, conseiller municipal de Porto Vecchio, vice-président de la Communauté de communes Sud-Corse
6. Marie-Thérèse Mariotti, maire de Taglio-Isolaccio, vice-présidente de la communauté de communes Corte Verda, conseillère territoriale
7. Didier Bicchierri, adjoint au maire de Calvi, vice-président de la communauté de communes Calvi-Bianchi
8. Christine Corbetta, conseillère municipale d'Ajaccio, vice-présidente de la Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien, conseillère territoriale
9. Pierre Giorgianni, conseiller territorial, Corse
10. Santa Davoli, conseillère municipale de Propriano, conseillère communautaire du Sismonte Valico Terani, conseillère territoriale
11. Xavier Lazzarini, maire de Peri, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Pays ajaccien, conseiller territorial
12. Cathy Cognetti-Turchini, vice-présidente de la Communauté de communes Pasquale Paoli, conseillère municipale de Morsaglia, conseillère territoriale
13. Pierre Guidoni, maire de Calenzana, vice-président de la communauté de communes Calvi-Bianchi
14. Charles Pedraffa, conseillère territoriale, Sainte-Lucie de Talano
15. Jean-Michel Savelli, conseiller municipal de Villa di Parasanguini, conseiller communautaire de l'Agglomération de Bastia
16. Marie-Anne Piri, conseillère territoriale, Ghisonaccia
17. Jean-Louis Sestilli, adjoint au bureau de Bastia
18. Angèle Chiappini, maire de Latta, vice-présidente de la communauté de communes du Sismonte Litorale
19. Charles Noël Vogliacci, adjoint au maire d'Ajaccio, conseiller communautaire du Pays ajaccien
20. Paolo Casanova-Nicoli, maire de Gorgona, conseillère communautaire de la Piave de l'Ornano et du Terzo
21. Niarm Marelli, adjoint au maire de Santa-Fiorina
22. Michèle Viscarelli, ex-conseillère départementale du canton de Castina-Fiumello, Castellana
23. Pierre-Paul Luciani, maire d'Alghero, vice-président de la Communauté des communes de la Piave de l'Ornano et du Terzo
24. Caroline Corticchiato, adjointe au maire d'Ajaccio, conseillère communautaire du Pays ajaccien
25. François Cecchi, conseiller municipal d'Appietto

26. Corinne Angeli, conseillère municipale de Parthenocce
27. Jean-François Mitter, maire de Mors, vice-président de la Communauté de communes Marana-Golo
28. Odaline Baldacci, infirmière libérale, Bastia
29. Charles Chiappini, maire de Calisgino, vice-président de la Communauté de communes Sismonte-Litorale
30. Elise Barlam, conseillère municipale de Zimba
31. Christophe Graziani, maire de Biggioni, vice-président de la Communauté de communes Marana-Golo
32. Spivie Casanova Tuffari, responsable de secteur à la Maison Locale, Porto Vecchio
33. Jean-Pierre Anzu, adjoint au maire d'Ajaccio, conseiller communautaire du Pays ajaccien
34. Nelson Pasqualelli, adjoint au bureau de Bastia
35. Hugo Micheli, adjoint au maire d'Eric
36. Angèle Charnier-Rubini, adjointe au maire de Guargu
37. Jean-Paul Luciani, journaliste, Calacoci
38. Laurence Pizzo, maire de Marcu, conseillère communautaire du Cap Corse
39. Nicolas Albertini, commerçant, Le-Rosse
40. Ninatche Giacobetti, fonctionnaire, Bastia
41. Albert Albertini, cadre administratif, Peru-Casacchia
42. Olivia Casabianca, agente administrative, Ghisonaccia-Pugna
43. Nicolas Battesti, assistant parlementaire, Vico
44. Patricia Poggiani, fonctionnaire, Vile di Mezzana
45. Enzo Merli, conseiller municipal de Furiari
46. Marie-Françoise Zoccali, enseignante, Corte
47. Albert Mondolini, maire de Mela
48. Milarie Carossa-Masse, aide médico-psychologique, Ajaccio
49. Jean-Baptiste Casanova, retraité, Ajaccio
50. Anne-Sophie Orlag, conseillère Pays Empori, Corte
51. Jean-Baptiste Masetti, retraité, Ajaccio
52. Marie-Schirto, conseillère municipale d'Ajaccio
53. Jean-Louis Terzi, assistant d'éducation, président de groupe à l'Assemblée de la Giuvina, Furtanu
54. Marie-Claire Giovanni, personnel navigant, Bastia
55. François-Joseph Papi, étudiant, Bastia
56. Marie-Gioanni, fonctionnaire, Ajaccio
57. Roger Mugliani, retraité, Ajaccio
58. Monique Pedrignani-Ernault, conseillère municipale de Castelfiore di Carone
59. François Colonna, maire de Vico, président de la Communauté de communes Sismonte-Litorale
60. Simone Guerri, adjointe au maire d'Ajaccio, conseillère communautaire du Pays ajaccien
61. Jean-Baptiste Camellini, retraité, Calacocci
62. Anna Maria Natali, maire de Borgo, vice-présidente de la Communauté de communes Marana-Golo
63. Jean-Jacques Pinotti, Sénateur de la Corse du Sud, Sorbello



FRANÇOIS FILONI, LISTE « LES NÔTRES AVANT LES AUTRES »



- 1. François Filoni
- 2. Nathaly Antona
- 3. Jean-Martin Martini
- 4. Bernadette Jacob dit Luzie Albertini
- 5. Patrick Ciocoli
- 6. Sylviane Neel Cretal
- 7. Christian Giovannoni
- 8. Antoinette Renucci
- 9. Baptiste Simeoni
- 10. Marie-Caroline Paoletti
- 11. Dominique Chiesi
- 12. Josiane Herbert
- 13. Paul-Louis Recco
- 14. Claire Crescenzo
- 15. Jean-Michel Grasselly
- 16. Eléonore Manca
- 17. Jean-Marc Antonietti
- 18. Joëlle Casalonga
- 19. Joel Kuczynski
- 20. Sophie Carlier Planchu
- 21. Yannick Serer
- 22. Jeanne Pietri
- 23. Roland Dell'Edera
- 24. Marie Massimi
- 25. Marc Ciocoli
- 26. Véronique Conconi
- 27. Emmanuel Rossignol
- 28. Séverine Martini
- 29. Antoine Albertini
- 30. Sandrine Mariani
- 31. Hubert Bartoli
- 32. Patrizia Piga
- 33. Marc Benoit
- 34. Sylvie Le Port
- 35. Jean-Christophe Falconetti
- 36. Elisabeth Mossuto
- 37. Jean-Claude Leca
- 38. Chantal Carlier
- 39. Patrice Danielou-Guitard
- 40. Emilie Mounier
- 41. Olivier Mozziconacci
- 42. Astrid Smyra
- 43. Jean Piredda
- 44. Brigitte Labadie
- 45. Séraphin Cianfanani
- 46. Pascale Ciabrini
- 47. Georges Bouteiet
- 48. Roxane Ptschedda Nicolai
- 49. Jean-Marc Oulie
- 50. Marie-Thérèse Debalzo
- 51. Philippe Suzzoni
- 52. Anne-Marie Pernier Artero
- 53. Michel Defendini
- 54. Nadia Gastaldi
- 55. Michel Leca
- 56. Laetitia Henry
- 57. François Teyssier
- 58. Nathalie Tardieu
- 59. Hyacinthe Claude Fabiani
- 60. Andrée Ceccaldi
- 61. Jean Cordoliani
- 62. Eliane Arnaud
- 63. Claude Leonardi

François Filoni, tête de liste du Rassemblement National (RN) en Corse mène la liste « Les nôtres avant les autres » dans laquelle apparaît une majorité de personnes issues de la société civile. Comme tous les candidats, il espère atteindre au moins les 10% pour que revienne le RN dans l'hémicycle de l'Assemblée de Corse.

Soutenu officiellement par Marine Le Pen, le numéro deux du rassemblement national, Jordan Bardella, a fait, exceptionnellement, le voyage jusqu'à Ajaccio pour valider ce soutien à l'engagement de François Filoni. A l'hôtel Campo Dell'Oro, où une réunion publique a été donnée, il a appelé à « voter utile » dès le premier tour, et souhaite une implantation durable du mouvement dans la région Corse.

« En Corse, pour soutenir la candidature aux élections territoriales de François Filoni, ex-adjoint au maire d'Ajaccio en charge de la sécurité. L'identité corse, comme l'identité bretonne ou alsacienne, sont fortes et méritent d'être défendues ! » a-t-il posté sur sa page Facebook.

Parmi les objectifs de campagne : la zone franche (exonération de taxes pour les entreprises et les jeunes qui se lancent) ; les déchets, leur valorisation et la construction d'un incinérateur, jugeant que le tri n'est pas la solution pour la Corse, mais aussi sur les personnes radicalisées : « Laisser des bombes humaines en liberté est profondément inconscient. Nous passons notre temps à courir derrière l'islamisme et à commenter encore et toujours les mêmes drames. Les individus radicalisés étrangers doivent être expulsés. Ceux qui détiennent la nationalité française doivent être traités par l'article 411-4 du Code pénal pour intelligence avec l'ennemi. »

JEAN-ANTOINE GIACOMI, LISTE « CORSICA FIERA »

Le vice-président de Forza Nova, 24 ans, est le plus jeune des candidats aux territoriales. Très motivé, il se lance sans alliés dans cette élection. Sur la liste on retrouve ... en 61^{ème} position son père, Charles Giacomi, maire de Pruno.

Les sujets phares de son programme : l'insécurité en nette augmentation, le problème des déchets qui ne trouve pas de réelle solution. « Nous proposons la création d'une usine de valorisation énergétique pour pouvoir produire de l'électricité à partir de nos déchets. La pollution serait presque proche de zéro. » Il souhaite un moratoire sur l'immigration, ciblant les nouveaux arrivants, qui mettent en péril la civilisation corse. Mais aussi relancer la natalité « locale » en diminution, par le versement d'une prime (400 ou 500 € pour chaque enfant), pour ceux qui ont une résidence fiscale en Corse.

Il reproche à la mandature sortante de la collectivité de Corse, de ne pas avoir tenu ses promesses d'une évolution institutionnelle, mais de n'avoir que géré les dossiers sans qu'il y ait de réelles avancées.

Le leader de « Corsica Fiera » parle d'une souveraineté partagée entre la Corse et la France. Un statut plus poussé vers l'autonomie et qui apporterait la paix en Corse. Elle serait positionnée entre l'autonomie et l'indépendance. La Corse serait souveraine dans certains domaines (législatif, économique, éducatif) et partagerait avec la France d'autres domaines comme le sécuritaire ou le judiciaire.

LISTE CORSICA FIERA

1. GIACOMI Jean-Antoine, Cadre d'entreprise, Vice-Président de Forza Nova, Pruno - Bastia
2. MAÏNETTI Alexandra, Podologue, Brando - Bastia
3. ZEVAO Paul, Retraité, ancien Vice-Président du Comité Central Bonapartista, Ajaccio
4. VALLI Géraldine, Photographe, Ajaccio - Sanifocia
5. MARTINI Pierre-Angel, Éleveur, Calacuccia - Volpajola
6. TADDEI Lydie Christiane, militante associative, agent hospitalier, Ajaccio - Cargèse
7. DI GIOVANNI Leonardo, Conseiller municipal de Pruno
8. JUNG Morgan, jeune entrepreneur, Sart-a-Sovera
9. BRUSCHINI Michel, Chauffeur-livreur, syndicaliste, Bastia
10. FREDERIC Frédéric, Auxiliaire de vie, Venazonca - Bastia
11. BIRGI Thierry, Magasinier, syndicaliste, Suvio-Petra-di-Tenda - Bastia
12. BATTAGLINI Anna-Maria, infirmière libérale, Ajaccio
13. LUIGI Guillaume, Webmaster, Bastia - Olmi-Cappella
14. NUVI Swain, Aide soignante, Bastia
15. GERMAIN-TICCH Giovanni, éducateur, Ajaccio - Appietto
16. MAISSONI Solange, Commerçante, Focillu - Perullu
17. BENEDETTI Philippe, Chauffeur-livreur, Biguglia
18. CASTELLI Aurélie, Porto-Vecchio
19. ROCCHI Jean-François, Artisan menuisier, Ajaccio
20. LEONARDI Emily, Auxiliaire de vie, Patrimonio - Luciana
21. FIOGLIANO Stefano, commercial, Bastia
22. CASTA Dominique, élève infirmière, Bastia
23. FIOCCI Bruno, agent de sécurité, Biguglia
24. RAFFELLI Marilyn, Ferri - Ajaccio
25. MATTEI Stéphane, Orlu, Porto-di-Castice
26. BAIN Mélodie, employé restauration, Muratu
27. PIETRI Jean-Pascal, Chauffeur-livreur, Bastia - Furiani
28. AJI MAI BRAHIMHAYAT, Employé du privé, Bastia
29. MILLERET Jérôme, agent de sécurité, Borgo
30. ROQUES MARTINS Paula Cristina, Porto-Vecchio
31. GERY FRIEDOU Claude, retraité, Prunelli-di-Fiumorbu
32. DI CARLO Wino, étudiant, Biguglia
33. GHIPPONI Paul, retraité, Prunelli
34. MARCAIGGI Isabelle, cheffe d'entreprise et ancienne avocate, Bastia - Piazzola
35. GIOVACCHINI Joel, commerçant, Bastia
36. BONZE Pauline, auxiliaire de vie, Castice - Corti
37. LAMOTTE Patrick, formateur, Borgo
38. LEDUC Aurere, en recherche d'emploi, Bastia
39. ACCIARIANA Gérard, Artisan retraité, Luciana - Francorona
40. BERNIER Letizia, mère au foyer, Bastia - San Donato
41. AGOSTINI Gaetano, chauffeur-livreur, Pruno
42. FONTANA Isabella, retraitée, Borgo
43. QUILLAS Jonathan, photographe, Bastia
44. HARDY Nadia, Borgo
45. NEURIN Anthony, chauffeur-livreur, Bastia
46. CHIRONI Véronique, agent territorial, Ajaccio
47. BIAGGI Jean-Baptiste, étudiant, Bastia
48. SENISE Pauline, Borgo
49. HERMINI David, retraité en pénitencier, Bastia
50. BERARDONI Lisa-Clotilde, en recherche d'emploi, Bastia
51. LUNES Michael, employé du privé, Bastia
52. DI FRANCO Laetitia, auto-entrepreneuse, LUCCIANA
53. SOROCCHI Jean-Baptiste, chef d'entreprise, LUCCIANA
54. MANICACCI Chantal, Auxiliaire de vie, IERSA
55. ARMAN HERMAN, commerçant, Bastia
56. MIZOUEDU Nathalie, en recherche d'emploi, Bastia
57. GIARDINO Nicolas, retraité, San Donato
58. MARVINIA Cristella, employée du privé, Furiani
59. GIUSTI Mathis, auto-entrepreneur, Bastia
60. TISSERANDER Bastia
61. GIACOMI Charles, Maire de PRUNO
62. BUCCINI Carline, retraitée, VERO - AJACCIO
63. AYELA Christian, ancien combattant, Bastia

Nouvelle élection à Calacuccia

L'annulation des élections à Calacuccia au mois de mars a donné lieu à une seconde élection en mai, entre le maire sortant Jean Castellani, et Mathieu Acquaviva. Portée devant la justice, l'élection a vu radier 18 personnes sur les 75 recours qui avaient été introduits.

Mathieu Acquaviva a obtenu 279 suffrages (trois de plus que la majorité absolue) et 10 élus et est donc le nouveau maire de Calacuccia. L'élection s'est déroulée sous le contrôle d'une délégation spéciale, présidée par Gérard Perfettini.

Villas des frères Amhan : Le tribunal de nouveau saisi.

Jean-Paul Carrolaggi, conseiller municipal d'Ajaccio, a déposé deux recours devant le TA de Bastia, demandant l'annulation des délibérations du 8 mars, pour la régularisation des villas Amhan. Elles portaient sur la vente de gré à gré d'une partie d'une parcelle du domaine privé de la commune, afin de régulariser la situation des deux villas. Il demande aussi d'engager une procédure de résolution amiable de la vente et, « à défaut d'y parvenir dans un délai de deux mois, de saisir le juge civil du contrat afin de procéder à la remise en état ».

Lancement de la carte « Air Corsica Mea »

Air Corsica lance la carte « Air Corsica Mea » destinée aux clients qui se déplacent souvent, aux Corses de la diaspora non bénéficiaires du tarif résident. Elle permet d'avoir accès à des tarifs préférentiels après son achat d'un montant de 250 € pour un adulte, 50 € pour un mineur. Plus le billet est acheté tôt, plus la réduction sera importante, jusqu'à 40 %. Uniquement sur des vols aller-retour, avec deux nuits sur place minimum. La carte est nominative, non cessible.

Mgr François-Xavier Bustillo, nouvel évêque de Corse

Il devient le successeur d'Olivier de Germay à la tête du diocèse de Corse. Membre du conseil épiscopal du diocèse de Tarbes et Lourdes, son ordination épiscopale interviendra le 13 juin à 15h à la cathédrale d'Ajaccio. La cérémonie sera retransmise en direct sur les réseaux sociaux de l'évêché. Né le 23 novembre 1968 à Pampelune (Navarre, Espagne), il a été naturalisé français le 31 octobre 2006. Il a effectué ses études à l'Institut San Antonio Dottore à Padoue (Italie) puis à l'Institut Catholique de Toulouse.

Echecs : Le bastiais Marc'Andria Maurizzi plus jeune grand maître français

Il réalise sa première norme de grand maître international à l'occasion de l'Open international de Sitges, en Catalogne. Le 24 février 2021, il acquiert sa deuxième norme de grand maître international en se hissant à la deuxième place du tournoi international de Barcelone. Le 21 mai 2021, il acquiert sa troisième norme et accède au titre de grand maître international, lors du tournoi de GMI du C'Chartres Échecs, à 14 ans et 5 jours (ce record était auparavant détenu depuis 1997 par Étienne Bacrot qui était devenu GMI à l'âge de 14 ans et 2 mois).

La chanteuse corse Regina a rejoint Bruno

La chanteuse Regina, alias Pierette Minicucci, du célèbre duo Regina et Bruno s'est éteinte, le 24 mai, à l'âge de 90 ans. Elle a rejoint celui qui fut son compagnon de route tant en musique que dans la vie, Bruno, décédé en 2001. Ils s'étaient rencontrés sur scène à Paris en 1952. Internationalement connus, et après avoir chanté plus de 1000 chansons dont 500 écrites par Bruno, auteur compositeur, on ne citera que le titre Solenzara qui s'est vendu à trois millions d'exemplaires.



COORDONNÉES

M. M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Adresse E-Mail :



Numéro numérique en téléchargement sur le site www.journal-lepetitcorse.fr

le numéro : 1 €

ou l'abonnement annuel : 12 €

EFFECTUER SON RÉGLEMENT

Par courrier :

Règlement par chèque à l'ordre de : « Le Petit Corse ».

À adresser par courrier à :

Journal Le Petit Corse, service abonnement - BP 77 20290 BORGIO



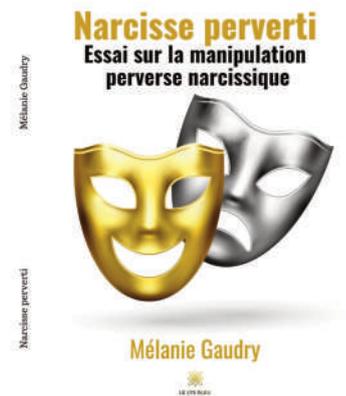
« NARCISSE PERVERTI », DE MÉLANIE GAUDRY



Alors, comment le MPN parvient-il à établir l'emprise ? Qui se cache derrière le masque de normalité de ce personnage qui fait tant parler de lui depuis l'avènement de Mon Roi ? Comment déstabiliser un manipulateur et quitter son rôle de victime ? De son rapport à l'argent et aux réseaux sociaux en passant par la hiérarchisation systématique de ses victimes, le pervers narcissique n'aura bientôt plus de secrets pour vous !

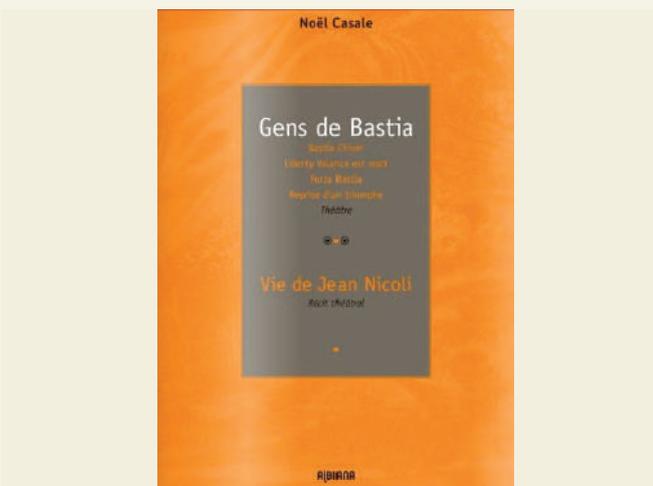
Pour Antoine Peytavin, « le pervers narcissique est un manipulateur cruel qui utilise la parole et le temps. C'est un jeu de patience. Il vous inflige toujours pile ce que vous pouvez supporter ni plus ni moins, comme dans le jeu du chat et de la souris. Assez violent pour vous laisser en vie et s'amuser avec vous, mais pas assez violent pour aller en prison. Il reste donc

impuni toute sa vie, répétant le même scénario dans chacune de ses relations, comme une pièce de théâtre qui recommence sans fin. Quand on est agressé physiquement, on peut montrer des séquelles à la police, mais comment montrer une agression psychologique ? Il n'y a aucune trace visible. Toutes les victimes parlent du "frou" ou de la "sensation de brouillard" qu'elles ont ressenti. » Dans cet ouvrage, l'auteure nous offre toutes les clés nécessaires pour identifier un manipulateur pervers narcissique, pour se défaire de son emprise et le vaincre définitivement.



« GENS DE BASTIA », DE NOËL CASALE

L'acteur, auteur et metteur en scène Noël Casale donne à lire, dans son ouvrage *Gens de Bastia*, quatre pièces et un récit théâtral. Depuis l'année 2000, ses textes ont donné lieu en et hors de Corse à un peu plus de 400 représentations.



Le théâtre écrit de Noël Casale cherche à mettre en récits, en jeu et en questions, par la comédie et le drame, les mille millions de faits minuscules, de gestes, de bonheurs, de drames et d'histoires plus ou moins vraies qui ont tissé et tissent toute une mémoire des Gens de Bastia, où comptent tant de lieux, de choses et d'instant, depuis plus de quarante ans.

Préface

« J'ai écrit mes quatre pièces bastiaises de 1999 à 2009. *Bastia l'hiver*, intitulée initialement *Clémence* (1999), puis *Liberty Valance est mort* (2002), *Forza Bastia* (2006) et *Reprise d'un triomphe* (2009).

En 2010, à l'occasion de leur programmation en intégrale à Ajaccio (Espace Diamant) et Marseille (Théâtre des Bernardines et Théâtre Joliette Minoterie), j'ai essayé de comprendre ce qui pouvait les relier les unes aux autres, outre le fait que leurs actions ont en commun de se dérouler « à Bastia, de nos jours ».

Il m'a alors semblé que chacune d'elles mettait en jeu un rapport particulier que les gens de Bastia ont avec la parole. Retenue ou tue par la peur dans *Bastia l'hiver*, empêchée ou contrariée chez un homme entre deux âges par une mère et une grand-mère indisposées par ses récits de westerns, complètement débridée dans *Forza Bastia* grâce à l'in vraisemblable épopée sportive européenne du Sporting qui avait plongé Bastia (et la Corse) dans une liesse proche du délire, et fantaisiste jusqu'aux limites d'une mythomanie inquiétante dans *Reprise d'un triomphe*. Aujourd'hui, cette lecture me semble toujours d'actualité. »



LE DÉROULÉ DU BACCALAURÉAT 2021

Le Grand Oral vise à évaluer des compétences essentielles comme la maîtrise de la prise de parole de manière structurée et argumentée, et la capacité à développer une réflexion : aptitudes indispensables pour la poursuite d'études supérieures, ou tout au long d'une carrière professionnelle ou d'un parcours personnel.

Une grille d'évaluation indicative a été élaborée pour guider le jury. L'épreuve est notée sur 20 points, elle représente 10 % de la note finale du baccalauréat dans la voie générale et 14 % dans la voie technologique.

La correction dématérialisée pour l'ensemble des épreuves écrites du baccalauréat général et technologique.

Une attestation de réussite intermédiaire pour le baccalauréat professionnel est délivrée aux élèves de première, préparant un baccalauréat professionnel, qui ont obtenu une moyenne générale sur leur livret scolaire de 10/20 à tous les enseignements généraux et professionnels.

L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'EXAMEN

Les épreuves terminales du baccalauréat général et technologique, ainsi que celles du baccalauréat professionnel sont maintenues aux dates prévues. Pour l'ensemble des épreuves terminales, des consignes de bienveillance ont été transmises aux jurys, au regard des circonstances particulières de cette session.

L'épreuve de philosophie comportera quatre sujets au choix au lieu de trois : un sujet d'explication de texte philosophique, et trois sujets de dissertation. Le jury prendra en compte la meilleure des deux notes obtenues par le candidat, entre la note de l'épreuve terminale et la moyenne annuelle en philosophie. Aucun candidat ne sera lésé du fait des conditions de préparation à l'épreuve.

L'épreuve du Grand oral

Face à la diversité des états de préparation des élèves à cette nouvelle épreuve, plusieurs aménagements sont mis en œuvre pour cette session 2021 :

- Lors de la première partie de l'épreuve, consistant en un exposé de 5 minutes, chaque candidat pourra disposer des notes qu'il aura prises lors de sa préparation ;
- Pendant la deuxième partie de l'épreuve, consistant en un entretien, le candidat pourra recourir à un support, comme un tableau, pour illustrer ou expliciter ses propos.
- Enfin, chaque candidat présentera au jury un descriptif, visé par ses professeurs d'enseignements de spécialité et par la direction de son établissement, avec les points du programme qui n'auront éventuellement pas pu être étudiés. Les questions du jury ne pourront pas porter sur ces points.

Les épreuves anticipées de français

En 2021, tous les sujets de l'épreuve de français seront dédoublés. Pour la voie générale, deux séries de trois sujets de dissertation en rapport avec une des œuvres au programme, et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts seront proposés. Pour la voie technologique, deux commentaires et deux résumés de textes, chacun suivi d'un essai.

Concernant l'oral de français, en janvier dernier un premier aménagement de l'épreuve avait été effectué avec une réduction importante du nombre de textes attendus : quatorze dans la voie générale (au lieu de vingt) et sept dans la voie technologique (au lieu de douze).

De nouveaux aménagements ont été décidés en mai :

- Sur le descriptif de chaque candidat, seront mentionnés les points du programme qui n'auront pas pu être abordés, ou pas pu être étudiés précisément.
- Avant le début de la préparation de l'épreuve, les examinateurs choisiront deux textes parmi les quatorze textes (voie générale) ou les sept textes (voie technologique). L'élève pourra choisir entre ces deux textes celui sur lequel il sera interrogé ;
- Pour la seconde partie de l'épreuve, les candidats pourront consulter et utiliser l'œuvre étudiée en lecture cursive, afin de circuler dans l'œuvre, faire référence à un passage précis, et ainsi démontrer leur maîtrise de l'œuvre lue.

Les épreuves du baccalauréat professionnel

Les quatre épreuves terminales des enseignements généraux du baccalauréat professionnel en français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, prévention-santé-environnement et économie-droit ou économie-gestion, qui sont communes à toutes les spécialités de baccalauréat professionnel, sont maintenues aux dates fixées. Sur ces quatre épreuves, seules les deux meilleures notes obtenues par le candidat, sont retenues. Les deux notes les moins élevées sont remplacées par la moyenne pondérée des deux meilleures notes. Chaque épreuve garde son coefficient.

Par ailleurs, pour l'épreuve de français, deux sujets portant sur des objets d'études différents seront proposés au choix du candidat.

Concernant les contrôles en cours de formation (CCF), tous les candidats doivent passer au moins une situation d'évaluation professionnelle en CCF. Lorsqu'un ou plusieurs CCF ont été réalisés, les notes seront retenues pour la délivrance du diplôme.

Le cas des élèves cas contacts ou positifs à la Covid-19 le jour des épreuves

Leur absence aux épreuves est justifiée par un cas de force majeure. Ils seront convoqués aux épreuves de remplacement. Pour l'épreuve de philosophie, si le candidat dispose d'une moyenne de contrôle continu, elle sera retenue au titre de cette épreuve. Les candidats ne disposant pas d'une telle note seront convoqués aux épreuves de remplacement.

Un protocole sanitaire strict pour les épreuves écrites et orales

- Le port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur des locaux,
- Une aération et une désinfection régulières des locaux,
- Un ensemble de mesures pour limiter les brassages : une signalétique pour dissocier les flux, matérialiser les sens de circulation et une distanciation physique d'un mètre, à tout endroit des locaux, entre chaque table pour les épreuves écrites, entre chacun des membres du jury, entre le candidat et les membres du jury pour les épreuves orales.
- Chaque candidat présente sa pièce d'identité sans avoir de contact avec les examinateurs et émerge avec son propre stylo, ou un stylo préalablement nettoyés avec des lingettes désinfectantes.
- Si des symptômes évocateurs de la Covid-19 apparaissent, la personne sera immédiatement isolée.

CE QUI NE CHANGE PAS

Les mentions

- Assez bien pour une moyenne entre 12 et 14
- Bien pour une moyenne entre 14 et 16
- Très bien pour une moyenne entre 16 et 18
- À compter de la session 2021, la mention très bien avec les félicitations du jury pourra être accordée aux candidats présentant une moyenne supérieure à 18.

Les épreuves de rattrapage

Les candidats pourront présenter lors des épreuves de rattrapage un document récapitulatif, établi par le chef d'établissement ou le directeur d'organisme de formation professionnelle, qui attestera des points du programme qui n'auront pas pu être abordés au cours de l'année. Les examinateurs adapteront alors les sujets proposés.

Les oraux de rattrapage du baccalauréat général et technologique prévus du 7 au 9 juillet, sont maintenus pour les candidats dont la note globale à l'examen est comprise entre 8 et inférieure à 10/20. À l'issue des résultats des épreuves du premier groupe, les candidats choisissent deux enseignements, soit le français, la philosophie ou les deux enseignements de spécialité suivis en classe de terminale.

Les notes des oraux seront affectées du coefficient applicable à la matière présentée uniquement si elles sont supérieures à celles obtenues à l'issue des épreuves du premier groupe.

L'épreuve de contrôle du baccalauréat professionnel

Les épreuves du second groupe dites de contrôle, sont prévues entre le 7 et le 9 juillet. Elles sont ouvertes aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale comprise entre 8 et 10/20, à l'épreuve d'évaluation de la pratique professionnelle définie pour la spécialité.

L'épreuve de contrôle consiste en deux interrogations d'une durée de 15 minutes chacune, précédée d'une préparation de 15 minutes pour chacune d'entre elles.

Les candidats qui obtiennent une note au moins égale à 10/20 sont déclarés admis, après délibération du jury. Cette note est la moyenne de la note obtenue à l'épreuve de contrôle et de la note moyenne obtenue à l'examen.

LES FRAUDES À L'EXAMEN

Sont considérés comme fraude ou tentative de fraude les cas suivants :

- Communiquer avec d'autres candidats pendant les épreuves ;
- Utiliser des informations, des documents ou du matériel non autorisé par le sujet ou la réglementation ;
- Toute substitution de personne.

Les sanctions pénales concernent spécifiquement les cas de fraude les plus graves.

Les sanctions administratives encourues par les fraudeurs sont les suivantes :

- Le blâme ;
- La privation de toute mention portée sur le diplôme délivré au candidat admis ;
- L'interdiction de repasser son Baccalauréat ou de suivre une formation post Bac pour une période de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'interdiction n'excède pas deux ans ;

En matière pénale, les sanctions encourues sont les suivantes

- 3 ans de prison et 45 000 € d'amende pour faux et usage de faux ;
- Jusqu'à 3 ans de prison et 50 000 € d'amende pour falsification de documents ;
- Jusqu'à 10 ans de prison et 1 million d'€ d'amende pour substitution d'identité lors des épreuves.

La divulgation des sujets d'épreuves et la substitution de personne sont, elles, passibles d'une condamnation de 3 ans de prison et de 9 000 €. Les mêmes peines peuvent être prononcées à l'encontre des complices du délit.

Comment consulter les résultats de la session 2021 ?

Dès le mardi 6 juillet 2021, les résultats du baccalauréat sont accessibles à cette adresse :

education.gouv.fr/resultats-du-baccalaureat

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE	
Épreuves anticipées (première)	
Français écrit	Jeudi 17 juin (après-midi)
Français oral	À partir du lundi 21 juin
Épreuves terminales	
Philosophie	Jeudi 17 juin (matin)
Grand oral	Lundi 21 juin au vendredi 2 juillet
Résultats	Mardi 6 juillet 2021
Oraux de rattrapage <i>cf. p. 18</i>	Mercredi 7 au vendredi 9 juillet
Session de remplacement	Les 6, 9, 10 et 13 septembre
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	
Épreuves pratiques et écrites sur support informatique	Mardi 25 mai au vendredi 4 juin
Français et histoire-géographie-EMC	Mercredi 16 juin
Prévention, santé et environnement, économie-droit ou économie-gestion	Jeudi 17 juin
Arts appliqués et cultures artistiques	Vendredi 18 juin
Épreuves de contrôle	Mercredi 7 au vendredi 9 juillet
Session de remplacement	Les 6, 9 et 10 septembre



DANIELLE CASANOVA, GRANDE FIGURE DE LA RÉSISTANCE ET PLUS ENCORE...

RENCONTRE AVEC SA NIÈCE, ISALINE AMALRIC CHOURY

Isaline Almaric Choury s'attache, s'efforce avec enthousiasme à honorer depuis des années, le souvenir d'un personnage d'exception : Danielle Casanova, véritable figure de la résistance, qui ne supportait pas l'injustice, servant d'exemple aux autres femmes dans leur émancipation, et surtout qui témoigne aujourd'hui même à travers son absence de l'horreur passée dans « les camps de la mort », à Auschwitz Birkenau, ce lieu où elle a continué à mener son combat jusqu'à tomber malade et s'éteindre sans pouvoir revoir les siens.



Crédit photo : © ANACR Corse-du-Sud

DANIELLE CASANOVA, UNE HISTOIRE DE FAMILLE ?

Ma mère est la sœur de Danielle : Emma Choury (Périni) qui a épousé Maurice Choury, l'homme qui a lancé l'ordre d'insurrection en Corse. Danielle était donc ma tante, je suis née pendant qu'elle était à Romainville en Seine saint-Denis. Lorsque j'étais enfant, durant l'époque d'après-guerre, Danielle était l'icône de la résistance ; se déroulaient des meetings géants et impressionnants que je ne comprenais pas vraiment. Nos vacances à Vistale - un petit hameau de la commune de Piana d'où est originaire ma famille - sont ancrés dans mes souvenirs. Des autocars arrivaient avec des gens profondément tristes, des déportés survivants et les familles de ceux qui n'avaient pas survécu et qui venaient retrouver ma grand-mère dans une petite pièce musée, dont nous n'avions pas l'autorisation d'entrer. Danielle a été, je dois dire pour moi, longtemps un mythe durant mon enfance où sans bien comprendre, je baignais naturellement dans cette atmosphère. Nous ne jouions pas aux gendarmes et aux voleurs mais plutôt aux allemands et aux résistants sans savoir pourquoi d'ailleurs. Les hommes et les femmes descendaient au tombeau avec ma grand-mère. À l'âge de 10 ans, j'ai enfin eu l'accès au musée dans lequel ma grand-mère sortait les lettres de Danielle, nous racontant la résistance, la torture, les camps de concentration : c'était assez brutal, nous en ressortions complètement sonnés. En grandissant, le temps est passé, j'ai perdu ma mère et ma grand-mère, puis j'ai commencé à m'occuper du musée et organiser des cérémonies tous les ans. L'objet que j'ai depuis ma petite enfance venant de ma tante est une poupée en chiffon qu'elle avait fabriquée pour ma naissance avant son départ pour Auschwitz.

QUE POUVEZ-VOUS DIRE DE DANIELLE CASANOVA ?

Danielle avait un esprit frondeur et un sens aigu de la justice. En partant faire ses études sur Paris, elle rencontre des jeunes filles de milieux précaires qui ne connaissent pas la politique et ne s'insèrent pas dans la société. En voyant cela, elle s'inscrit aux jeunes communistes. Danielle était une militante née, elle avait l'art de convaincre et de faire agir. Elle avait la force d'entraîner des personnes d'opinions différentes, c'est ainsi qu'elle devint vite une dirigeante. Ce personnage, je n'en parle pas comme quelqu'un de ma famille mais comme une personne que j'ai découverte dans toutes ses facettes lorsque j'ai commencé à me plonger dans son passé. Les témoignages de ses amis la décrivent comme une intellectuelle avec un caractère forgé et un charme enchanteur. Elle savait approcher et attirer à elle les classes sociales les plus différentes et les opinions politiques les plus divergentes, elle comprenait tout le monde. Ma tante était dotée, de plus, d'une qualité incroyable, celle d'émanciper les jeunes femmes et d'en faire un mouvement énorme. L'une de ses phrases en 1936 était : « *il n'est désormais plus possible à la femme de se désintéresser des problèmes politiques, économiques et sociaux que notre époque pose avec tant de force ; et la conquête du bonheur est pour la femme liée à son libre épanouissement dans la société.* »

PENSEZ-VOUS QUE LA JEUNE GÉNÉRATION CORSE DOIT APPRENDRE DE CETTE FEMME HORS DU COMMUN ?

Bien sûr. Quand j'ai commencé à travailler autour de la vie de Danielle, j'ai eu la surprise de m'apercevoir qu'elle était tombée dans l'oubli à partir des années 80. En Corse, la jeunesse ne savait pas qui était Danielle Casanova. Quant à ceux qui la connaissent, ils la voient juste comme une héroïne de la résistance, mais ils ignorent les choses exceptionnelles peu connues qu'elle a pu accomplir. Dire aux nouvelles générations qui était cette femme est essentiel, son seul nom évoque pour les jeunes d'aujourd'hui le nom d'un bateau ! Il faut œuvrer pour le Devoir de Mémoire mais avec tact et pédagogie avec eux, leur donner envie d'en savoir plus.

UNE SURPRISE DE DERNIÈRE MINUTE :

Le 9 mai 2021, à la cérémonie de la date anniversaire de sa mort survenue en 1943, j'ai eu la surprise de voir un bouquet inconnu. J'ai reçu ensuite une lettre disant ces mots : « *ta tante a sauvé une jeune femme qui, grâce à elle, n'est pas partie à Auschwitz, et qui a pu avoir son bébé.* ». En effet, Danielle, voyant cette femme enceinte devant monter dans le train, s'est insurgée contre les allemands en protestant et en chantant la Marseillaise. Voilà qui était Danielle Casanova.

CAROLINE MUNOZ, CHRONIQUEUSE « MAISON ET JARDIN » AUX CÔTÉS DE WILLIAM LEYMERGIE PUBLIE « MON JARDIN URBAIN »

Animatrice, comédienne, auteure et réalisatrice, elle est aussi à l'aise devant les caméras de télévision que sur les planches des plus grands théâtres parisiens (Théâtre Michel, Edouard VII, Rive Gauche, Café de la gare etc...), la carrière télé de Caroline Munoz décolle avec la chaîne Comédie grâce à Dominique Farrugia.

Avec la passion de découvrir de nouveaux domaines, elle participe à plusieurs émissions en tant que présentatrice sur Cuisine TV et Equidia et réalise plusieurs courts métrages primés lors de festivals et diffusés sur des chaînes nationales. Embauchée en 2005 sur Direct 8, elle anime le show « Nouveaux Talents » et une émission d'histoire.



En 2006, elle propose le concept d'une émission de décoration, Déco 8, qui, forte de son succès, restera à l'antenne pendant 5 ans. Rédactrice en chef et animatrice de cette émission, elle devient au même moment responsable de la page Déco du quotidien gratuit DirectSoir.

En 2012, elle écrit un livre « Mes Adresses Déco » (Editions du Chêne) qui dévoile ses idées. En parallèle, elle intervient en tant qu'experte déco dans l'émission de Julien Courbet sur France 2 « Seriez-vous un bon expert ? ».

Le grand groupe média Américain QVC organise un casting durant 6 mois avec près de 3 000 candidats. Elle fait partie des 10 présentateurs engagés. En 2015, amoureuse des espaces verts et de la campagne, Caroline quitte le groupe QVC et co-anime avec Stéphane Marie l'émission « Silence ça pousse » sur France 5.

En 2016, elle participe à la « Farmer Académie » pour la chaîne Campagne TV et rejoint Stéphane Bern en tant que chroniqueuse et journaliste pour « Visites Privées » Sur France 2.

En 2017, Caroline lance sa Web TV Déco sur Youtube ... Depuis septembre 2017, elle est chroniqueuse de « Maison et Jardin » aux côtés de William Leymergie dans l'émission « William à midi » sur C8.

Chineuse invétérée, elle a rejoint le groupe de presse du magazine « Antiquités Brocante ». Chaque mois, elle publie un article sur ses rencontres et découvertes tout en réalisant des reportages pour sa chaîne Youtube.

Fin 2019, son livre sur la « Déco éco responsable » est sorti aux éditions Mango. Il est aujourd'hui une référence dans ce domaine !

En 2021 son nouveau livre « Mon Jardin Urbain » aux éditions Rustica est en librairie ... Et Caroline sera sur scène en tournée dans toute la France aux côtés de Bernard Menez dans la pièce de Marc Camoletti «Duos sur canapé ».



Lien interactif livre

https://issuu.com/feuilletagefleurs/docs/9782815318020_ext?fr=sOWY2Yzc5MQ

Ma chaîne Youtube

<http://www.youtube.com/c/carolinemunozwebtv>

Mon Blog

<http://www.carolinemunoz.fr>

Le spécialiste de vos soirées mousse



Équipements professionnels

150 m³ de mousse à la minute

Installation et animation

(avec ou sans dj)

Discothèques - Campings - Comités des fêtes - Particuliers

L'ambiance assurée de vos soirées

Contact Stéphane : 06.23.23.11.38



[corsicaloevenements](#)



[corsicaloevenements](#)



[corsicaloeven](#)



[corsicaloeven](#)



[corsicaloche](#)